

### Toutes les associations

#### Un lieu : L'esplanade des associations

Ouverte aux associations en 1997, la maison des associations de Thorigny est appelée « L'Esplanade »

Elle est intégralement dédiée au monde associatif et est un lieu de lien social essentiel pour notre ville.

Outre les activités régulières, en fonction des disponibilités, les salles sont mises à disposition de toutes les associations de la ville pour leurs réunions de travail, pour les assemblées générales et aussi pour les moments de convivialité.

Elle comporte trois niveaux :

- **le niveau 0, en rez de jardin sur la rue du Moustier** comporte 3 salles d'activité et des locaux plus particulièrement dédiés à l'association APA (Amitié aux personnes âgées) qui ouvre ses portes tout au long de la semaine à nos aînés. Les salles d'activité accueillent les enfants pour l'aide aux devoirs et l'accompagnement à la scolarité, des cours d'anglais et d'italien, les passionnés de philatélie, de peinture ou de théâtre.
- **le niveau 1, donnant sur le parking de la mairie** dispose de 5 salles. Une grande salle polyvalente est dédiée aux cours de danse, de gymnastique et de yoga. Elle sert aussi de bureau de vote. 4 autres salles sont attribuées pour des activités manuelles (peinture sur soie, cartonnage, art floral...) culturelles (théâtre, musique...) ou ludiques (jeux de cartes, de stratégie...).
- **le niveau 2, intégralement dédié à la musique** avec une grande salle pouvant accueillir un orchestre et plusieurs salles de travail. L'école de musique, les orchestres de la ville (notamment l'Orchestre d'Harmonie) et la chorale y sont installés pour leurs cours ou leurs répétitions.

#### Badge Esplanade

Tout adhérent d'une association dont les cours sont dispensés à l'esplanade peut obtenir un badge d'accès au bâtiment.

Pour cela, il vous suffit de vous rendre au guichet unique, muni(e) de l'attestation d'adhésion remise par l'association et une pièce d'identité.

Le badge vous sera remis contre un chèque de caution d'un montant de 15€ à l'ordre du trésor public.

#### **A NOTER :**

Le chèque de caution est encaissé automatiquement.

La restitution de la caution se fait sous forme d'espèces contre le badge en retour.

#### GUICHET UNIQUE

Mairie de Thorigny-sur-Marne  
1 rue Gambetta

SUIVEZ NOUS SUR  
FACEBOOK

SUIVEZ NOUS SUR  
TWITTER

You  
are  
using  
a  
browser  
that  
is  
not  
supported  
by  
the  
Google